

**Question avec demande de réponse orale O-000009/2020
à la Commission**

Article 136 du règlement intérieur

Sirpa Pietikäinen, Christel Schaldemose, Karin Karlsbro, Bas Eickhout, Jadwiga Wiśniewska, Idoia Villanueva Ruiz

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Objet: L'importance de l'infrastructure verte urbaine – Année européenne pour des villes plus vertes 2022

L'«Année européenne pour des villes plus vertes 2022» est une initiative lancée par une plateforme d'organisations non gouvernementales européennes regroupant des organisations dont les activités portent sur les droits des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées, des associations de personnes souffrant d'allergies et d'asthme, ou encore des associations sportives, des groupes de protection de l'environnement et des organisations de citoyens. Elle vise à mettre en lumière le fait qu'inviter la nature dans les villes et verdifier les quartiers est l'une des possibilités les plus sous-exploitées lorsqu'il s'agit d'améliorer la qualité de vie des citoyens européens, d'accroître la quantité et d'améliorer la qualité de la recherche ainsi que de favoriser le développement des innovations; d'encourager les citoyens à agir et à améliorer leur propre quartier; d'instaurer une culture de la mise en valeur des espaces verts; d'augmenter le nombre de projets d'infrastructure verte; d'établir une feuille de route pour l'écologisation des villes européennes d'ici 2030 et, à terme, d'établir des liens entre toutes les initiatives existantes en matière d'infrastructure verte, de partager les pratiques exemplaires et de donner une impulsion en faveur du programme global à l'échelon local, national et européen.

L'infrastructure verte pourrait contribuer à répondre, de manière simple et rentable, à de nombreux enjeux qui se posent dans les environnements urbains, tels que les conditions météorologiques extrêmes, la biodiversité, la rétention de CO₂, la pollution et les risques pour la santé.

La Commission envisage-t-elle d'organiser ou de soutenir l'organisation d'une année sur le thème des villes plus vertes en 2022 en vue de sensibiliser à l'importance des infrastructures vertes en milieu urbain?

La Commission facilite-t-elle actuellement l'échange de bonnes pratiques et de pratiques innovantes entre les États membres et les villes pour un environnement urbain plus vert? À la lumière du rapport de la Commission intitulé «Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne sur l'infrastructure verte» (COM(2019)0236) qu'elle a récemment publié, quelles mesures la Commission entend-elle prendre pour renforcer le déploiement de infrastructure verte et apporter une réponse aux problèmes soulevés?

Dépôt: 23/01/2020

Échéance: 24/04/2020